

# Supermarché collaboratif.

## « Ouverture en 2020 »

Pierre Chapin

Le projet de supermarché coopératif brestois, lancé il y a un an, est toujours en chantier.

« On avance ! », rassure l'un de ses initiateurs, Gwendal Quiguer.

*Martine Le Moigne et Gwendal Quiguer tablent sur une ouverture courant 2020.*



### > Rappelez-nous le concept du supermarché coopératif ?

« C'est un magasin où l'on retrouve tous les produits de consommation courante, avec les horaires d'ouverture les plus larges possible, comme un supermarché classique. Mais, ici, il appartient aux clients, qui en sont aussi actionnaires et travailleurs. Chacun doit donner trois heures de son temps, chaque mois, pour assurer le fonctionnement. Et ici, le modèle économique est pensé pour réduire les marges, tout en payant le prix juste aux producteurs. Parce que l'on ne rémunère pas d'actionnaires, que l'on ne fait pas de publicité et qu'il y a moins de salaires ».

### > Où en est le projet aujourd'hui ?

« Nous sommes une trentaine de bénévoles actifs, qui participons à huit commissions de travail, et nous avons une centaine d'adhérents, qui ne s'investissent pas dans le montage mais seront coopérateurs quand le supermarché ouvrira. Notre objectif, c'est d'être 500 au moment de l'ouverture, qui devrait

avoir lieu début ou mi 2020 ».

### > Où va s'implanter le supermarché ?

« Ce n'est pas tranché. On a mis en pause la prospection, pour faire les devis d'équipements de mise aux normes, etc. Un projet comme celui-là nécessite un investissement global, avec le local, les équipements et le premier stock, d'environ 300 000 €. On finalise actuellement le business plan, avec l'objectif de trouver le local d'ici la fin de l'année. On table sur un site de 250 m<sup>2</sup>, accessible, de préférence dans un quartier en revitalisation, du type Recouvrance, Kérinou ou le haut de Jaurès ».

### > Les supermarchés coopératifs défendent une autre façon de consommer. Trouvera-t-on du Coca chez vous ?

« La question se pose depuis le début, effectivement, comme pour Nutella. Est-ce qu'il faut interdire certains produits et sur quels critères ? La décision sera collective, avec les coopérateurs. D'un point de vue économique, on ne

pourra pas rivaliser avec les supermarchés classiques sur le prix de ces produits, qui sont leurs produits d'appel et sur lesquels leurs marges sont excessivement faibles. Après, il y a les questions plus éthiques. On défendra le bio, les circuits courts, mais on est sur un projet "inclusive", qui ne s'adresse pas qu'aux gens qui consomment déjà éthique et responsable. Il y aura donc aussi des marques nationales voire internationales ».

### > Quel sera le ticket d'entrée pour être coopérateur ?

« On sera sur dix parts sociales pour 100 €. Et une part à 10 € sur certains critères, de ressources notamment ; des parts pour lesquelles on regarde si elles pourraient être financées par des structures d'accompagnement ».

### ▼ Pratique

*Ti Coop tiendra son assemblée générale, ouverte à toutes les personnes intéressées par le projet, ce samedi, à partir de 18 h 30, au 32, rue de la Porte, à Brest. L'assemblée générale sera suivie d'un temps festif.*